

L'an deux mille vingt le 04 mars 2021 à 20 heures, le CONSEIL MUNICIPAL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au foyer de Grézillac, lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Claude NOMPEIX - Maire.

Date de convocation : 27 janvier 2021

**PRESENTS** : Claude NOMPEIX, René PRÉVOT, Serge MIO, ~~Marie-Hélène BOUSQUET~~  
Catherine THOMAS, Guillaume LESPINGAL, Catherine LABAYE, Patrick LARRIEU, Jean-Claude DUMONT, ~~Christophe HOTIER~~, Alain GREIL Isabelle TICHON Yohan GARCIA, Didier NEBRED, Jean-Christophe BONHOURE.

**ABSENTS** : Marie-Hélène BOUSQUET, Christophe HOTIER (excusés)



## ORDRE DU JOUR:

Avant l'ouverture de la séance, M. le Maire demande l'autorisation au conseil municipal de retirer la délibération portant le les biens sans maitre inscrite à l'ordre du jour. Il faut attendre le nouvel arrêté de la Préfecture.  
Les membres du conseil municipal acceptent à l'unanimité.

Ordre du jour du conseil du 4 mars 2021 :

I - Délibérations

- participation communale aux activités culturelles et sportives.

- bien sans maitre

II - Point sur l'adressage

III - Préparation du budget 2021

IV - QUESTION DIVERSES



APPEL :

Absents excusés : Christophe HOTIER, Marie-Hélène BOUSQUET.

-Une procuration de Marie-Hélène BOUSQUET à Catherine LABAYE.

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Election du secrétaire de séance :

Monsieur Patrick LARRIEU est élu à l'unanimité.

M. le Maire soumet à l'approbation le procès-verbal du conseil municipal du 4 février 2021.

Le compte rendu du 4 février 2021 est Approuvé à l'unanimité.

:

## I - DÉLIBÉRATION

**ASSOCIATION - Participation communale aux activités culturelles et sportives**

**Délibération n° 21.03.04. / 06**

Le 15 février 2021 Madame Sophie Lauterborn, professeur-chorégraphe et directrice de l'école de danse de Grézillac nous informait qu'elle avait une élève supplémentaire originaire de Grézillac. Celle-ci n'apparaissait pas dans la facture.

FOLIO 92

En effet, lors de la présentation de la facture annuelle 2020/2021 (facture n°21.01.01, Du 11 janvier 2021) de l'école de danse de Grézillac pour les cours de danse de l'année 2020/2021, trois enfants figuraient. Il convient donc de corriger cet oubli. Ce qui fait, qu'au total il y a 4 élèves originaires de Grézillac et non 3.  
La participation complémentaire de 90€ sera versée à l'école de danse de Grézillac pour cet enfant.  
Sous réserve de la présentation de la facture complémentaire de l'année scolaire 2020-2021.

**APRES EN AVOIR DELIBERE : LE CONSEIL MUNICIPAL accepte**

Votes pour : 13  
Votes contre : 0  
Abstention : 0 II

- Point sur l'opération : adressage

Monsieur le Maire a envoyé par messagerie le compte rendu de la réunion pour l'adressage qui s'est tenue le 1<sup>er</sup> mars en mairie.

Isabelle TICHON lui a fait remarquer qu'il avait omis de la marquer présente.

Catherine Labaye rédige actuellement tous les certificats de numérotage (470 au total).  
au total).

Guillaume LESPINGAL fait remarquer qu'à Lafon de Lourme l'emplacement de certains numéros ne seraient pas facile pour l'accès des livreurs.

Monsieur le Maire et Monsieur Bonhoure vont sur place avec Monsieur Lespingal samedi pour remédier à ce problème.

Il est remarqué dans le listing préparé par AVICONSEIL que des numéros sont prévus posés sur les boîtes aux lettres alors que cette éventualité n'est pas stipulée à l'article 4 dans l'arrêté n° 2021-05 concernant la pose des numéros.

Les emplacements seront définis au cas par cas par les personnes qui exécuteront la pose des numéros et éventuellement posé sur les boîtes aux lettres dans les cas la bonne visibilité s'imposera.

III - Préparation du BP 2021

Le mardi 02 mars la commission finance s'est réunie.

Les dépenses provisionnelles pour le budget 2021 de la section fonctionnement ont été établies point par point en fonction de celles réalisées en 2020.

Nous sommes en attente du montant de la principale recette de l'état : la **DGF** (**Dotation Globale de Fonctionnement**) ce qui ne nous permet pas de prévoir avec précision le montant de l'excédent de fonctionnement qui détermine nos fonds propres et nous permet d'établir nos projets d'investissements.

Programmation de réunions :

- Jeudi 18 mars 2021 à 19h00 : commission affaires culturelles, jeunesse, sport, loisirs, fête locale, association pour l'attribution des subventions.

Jeudi 25 mars 2021 à 19h00 : commission investissement.

V - QUESTIONS DIVERSES

Serge MIO informe le conseil qu'il s'est occupé à procurer plusieurs outils pour la pose des numéros. Ce petit investissement s'ajoutera à l'outillage du service technique ou il manquait.

x- Guillaume LESPINGAL informe le conseil qu'il a assisté au conseil d'école du 25 février.

Lors de cette réunion, les parents d'élèves ont décidé de mener un projet d'aménagement de la cour de l'école de Grézillac en collaboration entre les enseignantes, les parents et les enfants, ils se donnent 2 ans pour le réaliser.

Les parents dont les enfants déjeunent à la cantine de Grézillac témoignent leur satisfaction pour le travail de notre nouvelle cantinière, les enfants leur rapportent apprécier la gentillesse du service et la saveur des repas.

✕- Catherine LABAYE

Indique que l'A.L.S.H. souhaite utiliser l'espace situé à l'arrière de la garderie pour y faire un jardin potager pédagogique. Vérifier auprès des animateurs s'ils souhaitent 2 ou 3 bacs supplémentaires.

✕- Catherine THOMAS

Indique qu'à Pey du Prat, après une visite sur place avec un administré elle a constaté que la pose d'un panneau « sens interdit » en haut de la rue des gabares s'impose.

✕- René PREVOT

Indique que dans le bois au dessus du village de Pey du Prat, sur l'emplacement d'une ancienne palombière, subsiste un dépôt sauvage de carcasses de voitures, le lieu a été squatté, où il l'est en ce moment. Une quantité importante de cannettes et de bouteilles de bières jonchent le terrain laissant supposer des réunions importantes de personnes.

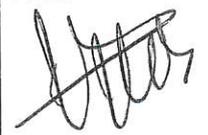
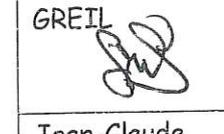
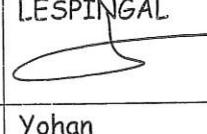
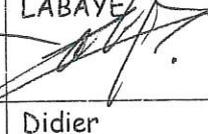
✕ - Jean-Claude Dumont

Indique que le projet « marché » avance bien. 9 commerçants ont confirmé leur désir de venir.

Le premier marché est programmé pour le dimanche 16 mai 2021.

✕ - Yohan GARCIA distribue, puis lit à voix haute le compte rendu de la commission espace du 30 janvier 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire lève la séance à 22h10

Claude NOMPEIX 	René PREVOT 	Serge MIO 	Marie-Hélène BOUSQUET absente excusée	Catherine THOMAS 
Alain GREIL 	Isabelle TICHON 	Guillaume LESPINGAL 	Catherine LABAYE 	Patrick LABRIEU 
Jean-Claude DUMONT 	Christophe HOTIER absent excusé	Yohan GARCIA 	Didier NEBRED 	Jean-Christophe BONHORE 